Crédit Municipal de Toulon
BASE DE CONFIANCE, DEPUIS 1821

Agence : champ publipostage
N° client : champ publipostage

Toulon, le 25 novembre 2021

Nom Prénom
Adresse

ATTESTATION SUR L'HONNEUR EN VUE DE L'OBTENTION DE LA DISPENSE DE PRÉLÈVEMENT SUR CERTAINS PRODUITS DE PLACEMENT POUR LES REVENUS ENCAISSÉS EN 2022

(Article 242 quater du Code Général des Impôts)

A RETOURNER A VOTRE AGENCE IMPERATIVEMENT AVANT LE 12/12/2021

Merci de renseigner un (/plusieurs) numéro(s) de compte *(sachant que l'option s'applique à tous vos comptes **(1)**)* :
.....

(1)** L'attestation sur l'honneur concerne une **demande de dispense de prélèvement** au titre de l'encaissement d'intérêts, **Bons de Caisse - Compte à terme - Livrets B

Je soussigné (e) :

❑ M l l e ❑ Mme ❑ M .

Nom : Prénom :

Né(e) le : À :

Nationalité :

Domicilié :
(Résident de France au sens de la législation fiscale)

Atteste sur l'honneur que le **revenu fiscal de référence** de mon foyer fiscal figurant sur l'avis d'imposition établi au titre des revenus 2020 n'excède pas :

❑La somme de vingt cinq mille euros (25 000 €) si vous êtes célibataire, divorcé ou veuf.

❑La somme de cinquante mille euros (50 000 €) si vous êtes soumis à une imposition commune au sens de la législation fiscale.

Je reconnais que cette attestation est établie et signée sous mon entière responsabilité. Elle ne prend application que pour les revenus 2022 encore non perçus.

Je reconnais être informé qu'en vertu de l'article 1740-DB du Code Général des Impôts, la présentation d'une attestation sur l'honneur par une personne physique dont le revenu fiscal de référence ne respecte pas les limites indiquées ci-dessus permettant de bénéficier d'une dispense du prélèvement visés à l'article 125 A, I du Code Général des impôts entraîne l'application d'une amende égale à 10 % du montant de ces prélèvements ayant fait l'objet d'une dispense à tort.

Fait à …… le……

Signature :

Conformément à la loi informatique et libertés du 6/01/1978, les informations recueillies ci-dessus sont nécessaires au traitement de la demande. Vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition et de rectification des informations vous concernant auprès du Service Contrôle Permanent & Conformité du Crédit Municipal de Toulon, Place Besagne - Bât. A - 83000 TOULON, responsable du traitement de vos données personnelles.
Le Crédit Municipal de Toulon s'engage à ne pas communiquer vos informations à des fins commerciales à ses partenaires.